

LA SECURITE POUR NOS ENFANTS : UNE PRIORITE POUR LA FCPE DU BARP

Dossier d'analyse de la sécurité aux abords des écoles de la
commune du Barp.

Auteurs : parents d'élèves élus de la FCPE Le Barp

Juillet 2017



Table des matières

CONSTAT GENERAL.....	3
SYNTHESE DU QUESTIONNAIRE	4
ANALYSE PAR ECOLE	8
GROUPE SCOLAIRE LOU PIN BERT	8
ECOLE ELEMENTAIRE MICHEL BALLION	22
ECOLE MATERNELLE LES LUTINS	34
ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE - HAUREUILS.....	36
CONCLUSION	38
Annexe : Questionnaire distribué aux parents.....	39

CONSTAT GENERAL

Depuis de nombreuses années, les parents d'élèves de la FCPE constatent et sont interpellés par des parents sur des problèmes de sécurité aux abords des écoles de la commune et sur le trajet domicile - école.

Notre association de parents d'élèves FCPE du Barp a donc décidé de lancer une analyse de la sécurité aux abords des écoles de la commune. L'objectif a été de constituer un dossier solide sur lequel la Mairie, acteur régalién de la sécurité de la commune, puisse s'appuyer pour améliorer la sécurité de nos enfants sur le trajet domicile – école.

Pour chaque école, notre démarche a été la suivante :

1. Analyse des parcours empruntés par les enfants domicile-école : plan, photos des lieux,
2. Photos en situation : enfants et adultes sur les trajets domicile-école,
3. Analyse de l'accès au parking de l'école, à l'enceinte de l'école elle-même,
4. Enquête « sécurité école »: questionnaire adressé aux parents pour compléter les analyses précédentes.

Notre constat est sans appel : de nombreux points de danger sont avérés pour les enfants, parents, bébés poussettes, vélos... :

- ➔ Le franchissement ou la simple approche des deux axes principaux du bourg (D1010 et D5) impliquent des prises de risques pour les piétons ou les vélos,
- ➔ Malgré la présence de pistes cyclables, la commune manque à la fois de trottoirs et de passages piéton. Dans certaines zones il est fait le constat de trottoirs non achevés ou envahis de végétation.
- ➔ Les liens entre voies douces (pistes cyclables, trottoirs) sont dans certains cas inexistantes ou dangereux,
- ➔ Il manque une piste cyclable entre Haureuils et le bourg pour permettre un accès par voie douce aux écoliers,
- ➔ Malgré l'installation de dos-d'âne et de coussins berlinois dans certaines zones de la commune, l'incivilité et le non-respect du code de la route par les automobilistes rajoutent un niveau de danger dans ces différentes zones à risques,
- ➔ Un certain nombre de passages piétons voient leur peinture effacée. Le marquage devrait être repris pour une meilleure visibilité par les automobilistes.

Sur la base des échanges entre les parents d'élèves élus et les parents ayant bien voulu répondre à l'enquête « sécurité école », la FCPE du Barp présente :

- la synthèse du travail réalisé sur la base des réponses au questionnaire,
- une analyse détaillée par école en proposant un certain nombre de pistes de réflexion et d'amélioration.

L'objectif de ce dossier est de mettre en place une collaboration entre la Mairie et les parents d'élèves afin d'améliorer la sécurité aux abords des écoles et de sécuriser les trajets domicile-école des familles du Barp.

SYNTHESE DU QUESTIONNAIRE

Un questionnaire a été remis à chaque élève des différents groupes scolaires de la commune, écoles maternelles et écoles élémentaires (cf. Questionnaire en annexe).

Nombre de réponses

Nous avons reçu un nombre conséquent de réponses, quelle que soit l'école concernée : 419 questionnaires ont été complétés, dont de nombreux concernaient plusieurs enfants scolarisés (nombre d'enfants scolarisés au Barp = 731).

Difficultés en accompagnant son enfant à l'école en voiture

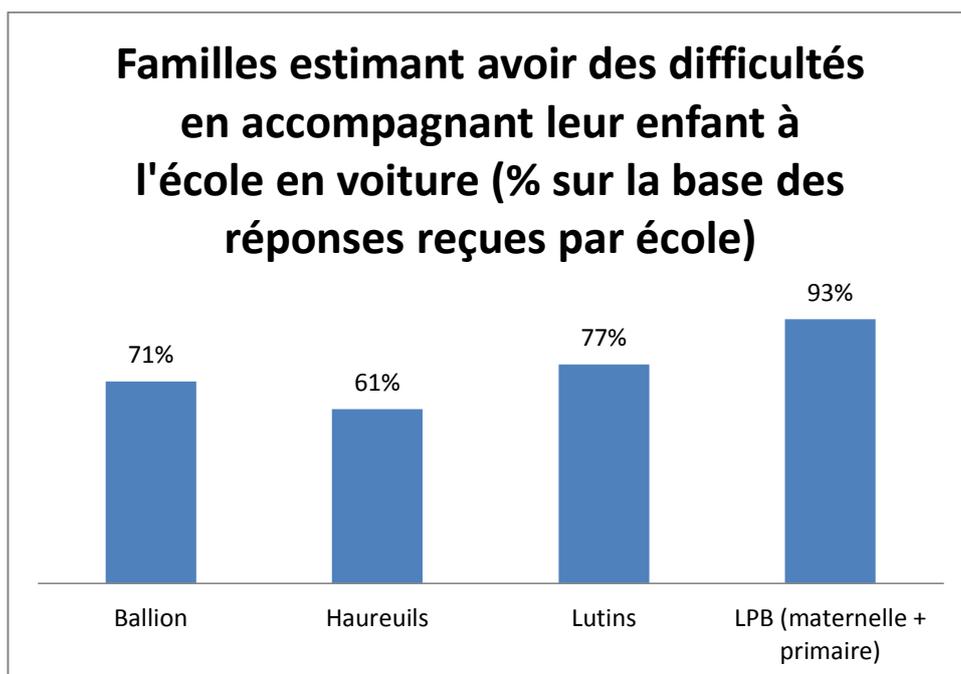
De manière générale, toutes écoles confondues, 83 % des parents estiment avoir des difficultés en accompagnant leur(s) enfant(s) à l'école en voiture.

Parmi eux¹ :

- 67 % ont des difficultés liées au stationnement,
- 41% ont des difficultés liées à la sécurité aux abords de la route,
- 37% ont des difficultés liées à la sécurité sur le parking.

A noter : concernant les personnes ne rencontrant aucune difficulté en voiture, il s'agit pour l'essentiel de personnes déposant leur(s) enfant(s) à la garderie matin et soir (donc bénéficiant d'un parking peu fréquenté) ou ne venant jamais en voiture.

Voici le détail par école :



On note des difficultés présentes sur chaque école. La réponse est quasi unanime pour Lou Pin Bert avec 93 % des familles ayant des difficultés pour amener leurs enfants à l'école.

¹ Les parents ont souvent évoqué plusieurs raisons.

Pour les familles qui viennent à pied à l'école, est-ce qu'une coopération entre familles existe déjà ?

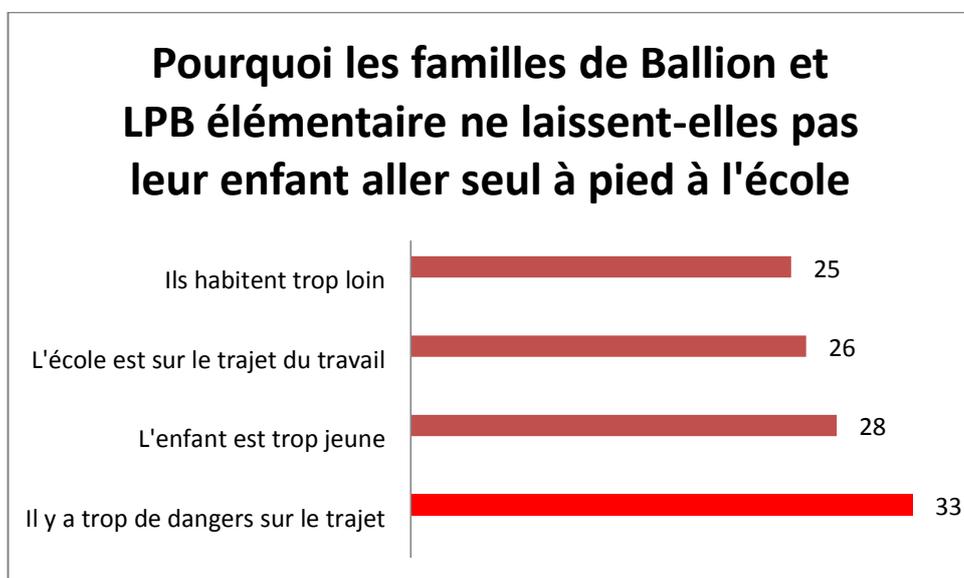
Parmi les familles dont les enfants viennent à l'école à pied, 19 % accompagnent d'autres enfants (ami, voisin...) et 31 % des enfants sont accompagnés par d'autres adultes que leurs parents (grands-parents, amis, voisins).

> Ces données vont dans le sens de la mise en place d'un Pedibus ou autre solution encourageant la coopération entre familles et permettant de limiter ainsi le nombre de voitures sur le parking.

Pourquoi les familles ne viennent-elles pas à pied à l'école ?

Toutes écoles confondues, la principale raison² empêchant les parents de laisser leur enfant aller seul à l'école est : « **il y a trop de dangers sur le trajet** » avec 32 (ou 33 si on lit graphe en dessous ?) % de parents ayant évoqué ce motif, avant l'âge de l'enfant ou la distance école-domicile !

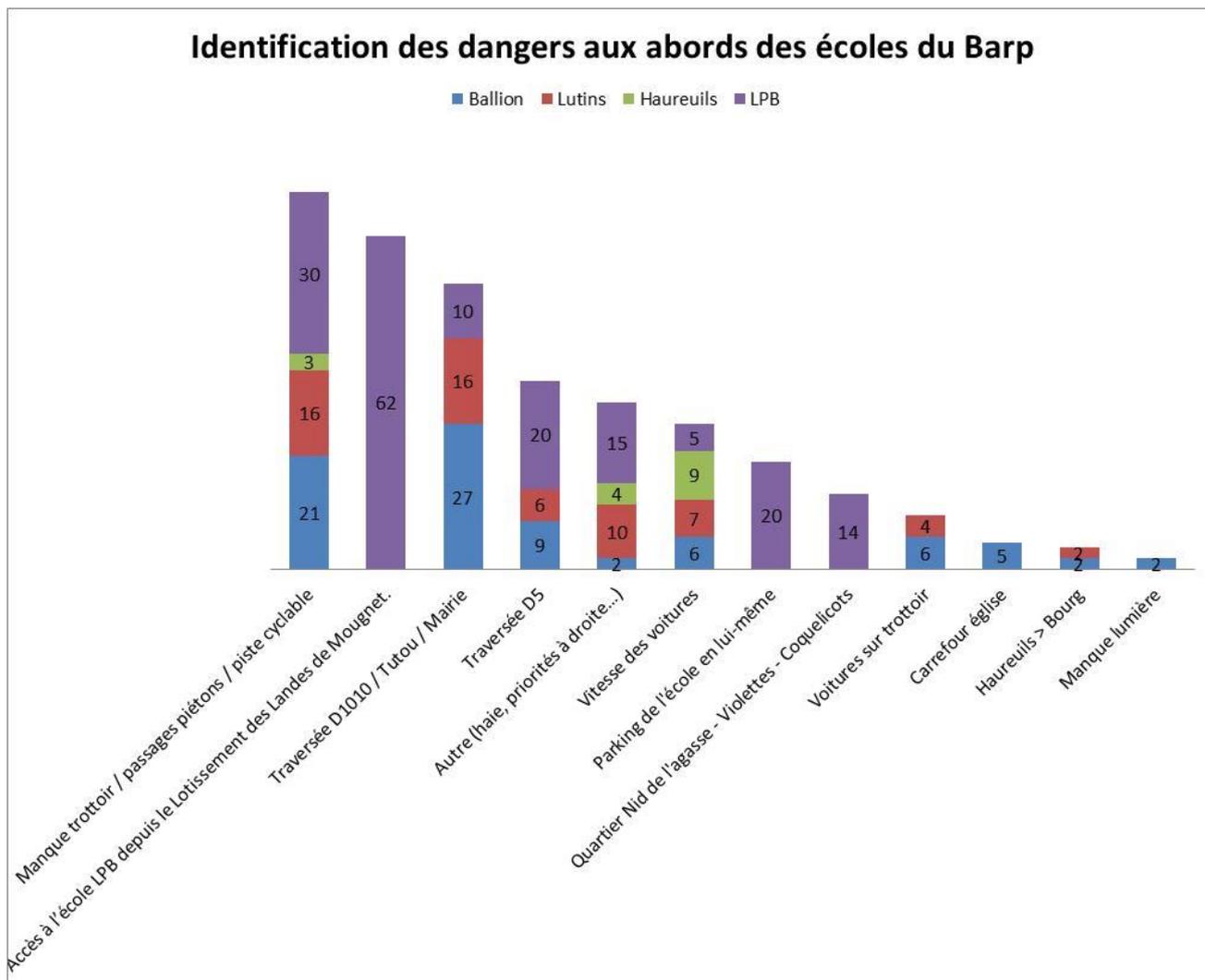
Si l'on ne regarde que les résultats des écoles élémentaires Ballion et LPB (élèves davantage en âge d'aller à pied à l'école), le chiffre s'accroît avec 39 % des réponses évoquant les dangers sur le trajet.



² Les parents ont souvent évoqué plusieurs raisons.

Quelles sont les raisons et/ou zones les plus dangereuses selon les familles ?

Globalement, les raisons évoquées concernant les dangers rencontrés sur le trajet sont les suivantes :



Plusieurs zones émergent comme étant dangereuses, du fait de leur non-aménagement pour les piétons :

- La traversée sur la D5, en particulier au niveau du Lucandreau.
- La traversée sur la D1010, en particulier au niveau du Chemin de Tutou.
- L'accès à l'école Lou Pin Bert depuis le Lotissement des Landes de Mougnet.

Compte-tenu de la sectorisation des écoles/quartiers, peu de familles ont évoquées le carrefour de l'église (peu de familles ont à traverser cette route pour accéder à leur école). Pourtant, celui-ci est manifestement dangereux : manque de signalisation pour les piétons (depuis au moins 5 ans, le poteau signalant « le petit bonhomme vert » a disparu au profit d'une borne jaune « danger électrique »...), manque de jonction entre pistes cyclables.

On retrouvera en détail les problèmes de ces zones, dans la suite du document, ainsi que les recommandations de la FCPE associées.

Les familles sont-elles prêtes à modifier leurs habitudes ?

A la question de savoir si les familles renonceraient à utiliser leur voiture au profit d'un trajet à pied, toutes écoles confondues, 66 % le feraient si des aménagements sur le trajet étaient réalisés.

Pour les seules écoles élémentaires, 72 % des parents iraient à pied à l'école (ou enfant seul) si des aménagements sur le trajet étaient réalisés.

> *Ces données montrent une volonté forte des parents de modifier leurs habitudes si les moyens et l'assurance d'une meilleure sécurité leur sont donnés.*

Possibilité de solutions collaboratives ?



Toutes écoles confondues, seuls 25 % des parents sont favorables à la mise en place d'un système de co-voiturage.

Par contre, 56 % sont favorables à la mise en place d'un système de Pedibus. Les parents contre, sont majoritairement ceux qui laissent leurs enfants à la garderie matin et/ou soir, pour lesquels effectivement ce dispositif est moins adapté.

ANALYSE PAR ECOLE

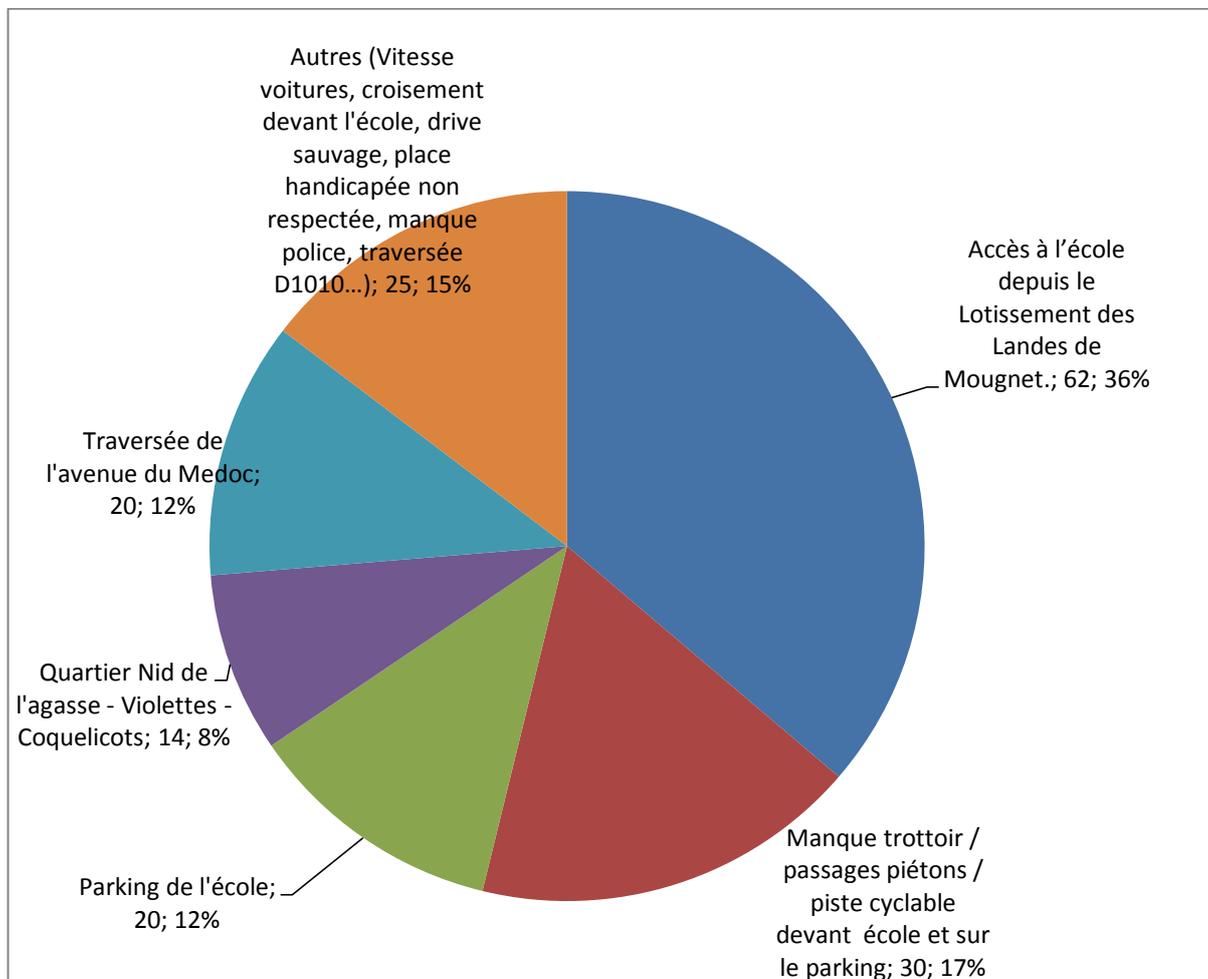
GROUPE SCOLAIRE LOU PIN BERT

Concernant l'accès au groupe scolaire LPB, la FCPE a identifié plusieurs zones « charnières » :

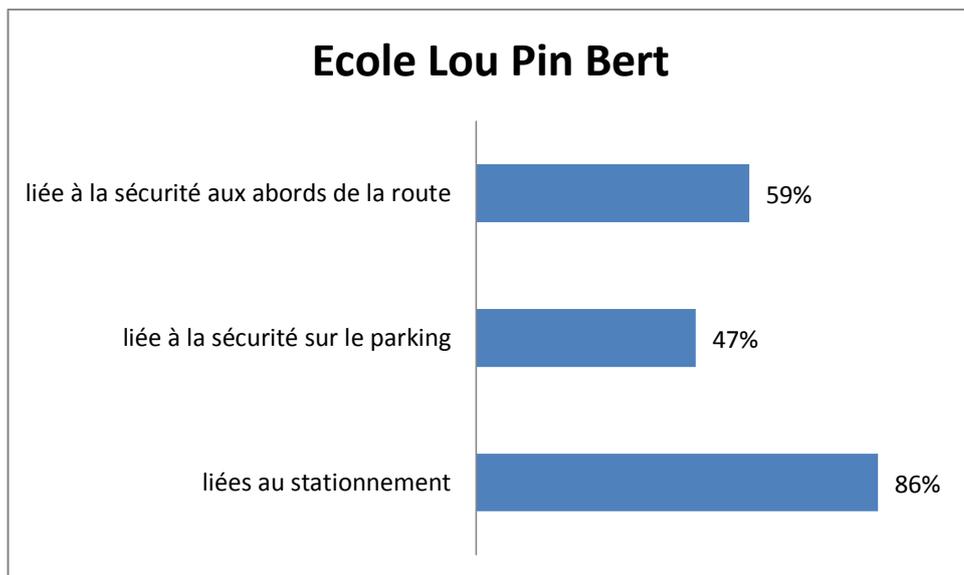
- A. Zone Avenue du Médoc – Lucandreau – Palombière
- B. Rond-point du Nid de l'Agasse
- C. Rue des violettes
- D. Parking de l'école et sa périphérie
- E. Accès par le Chemin de Mougnet

La numération des zones « charnières » et des dangers/anomalies décrits ci-après est reprise sur les plans en annexe.

Synthèse du questionnaire pour LPB :



Concernant les difficultés rencontrées par les parents qui amènent leurs enfants à l'école en voiture, voici les principales difficultés :



A. Zone Avenue du Médoc – Lucandreau - Palombière

Cette zone est l'une des plus dangereuses avec 3 points notables :

1. Une traversée dangereuse depuis le lotissement du Lucandreau

Un passage piéton qui relie une zone *herbeuse* à...un *fossé* !



➔ **Recommandation FCPE** : supprimer ce passage piéton qui peut porter à confusion et engendrer d'avantage de risques que de bénéfices.

2. Un trottoir inachevé entre le lotissement du Lucandreau et le passage piéton qui mène à la piste cyclable...



→ **Recommandations FCPE** : finir le trottoir.

3. Passage piéton inadapté entre la rue des Palombes et la piste cyclable de l'avenue du Médoc, qui mène dans l'herbe.

Faute d'entretien des pistes cyclables, ce passage piéton mène maintenant à une zone herbeuse au lieu de mener à la piste cyclable. On devine sous l'herbe une partie en macadam, envahie par l'herbe.



→ **Recommandation FCPE** : nettoyer et réhabiliter le macadam de cette zone.

4. Vitesse des voitures

De manière générale, les voitures semblent rouler vite et peu se soucier des piétons, qui sont de surcroît peu visibles lorsqu'ils traversent en direction du Lucandreau (un bosquet gêne la visibilité des automobilistes).

→ **Recommandations FCPE :**

- installer un panneau lumineux/clignotant « attention, enfants/piétons ! »,
- et /ou installer un feu tricolore qui se déclenche sur demande des piétons,
- multiplier les contrôles de vitesse par les services de Police/Gendarmerie,



L0616



L0619



L0618



I0760



L0606

B. Rond-point du Nid de l'Agasse

Cette zone est fréquentée tant par les enfants de l'école Lou Pin Bert que par les collégiens qui rejoignent l'arrêt de bus.

5. Aucun passage piéton autour du rond-point

Il n'existe aucun passage-piéton permettant de faire le tour du rond-point à pied, ou à vélo. La piste cyclable qui relie l'allée des violettes à la rue du Nid de l'agasse est interrompue par la route, sans passage-piéton ou panneau « attention, piste cyclable ».



Allée des Violettes



Allée des coquelicots



Rue du Nid de l'Agasse



Liaison piste cyclable

→ Recommandation FCPE :

- matérialiser des passages piétons,
- installer des panneaux « STOP » et matérialiser une bande blanche des 2 côtés de la piste cyclable, pour alerter les cyclistes.
- Indiquer la présence de pistes cyclables débouchantes aux automobilistes

6. Pas de trottoirs entre l'abris-bus et le rond-point du Nid de l'Agasse



Faute de trottoir, les enfants (et les collégiens) marchent sur la route ou dans l'herbe où ils ont fini par « creuser » un chemin qui mène désormais à une barrière...

→ **Recommandation FCPE** : créer un vrai chemin ou un trottoir. Créer une ouverture dédiée aux piétons au milieu de la barrière.

7. Abris-bus délabré (abris-bus pour le transport scolaire du collège)

La FCPE est consciente du fait que cet abris-bus a, *sans doute*, été saccagé par les jeunes eux-mêmes... Mais les photos sont atterantes : planches arrachées qui jonchent le sol, clous qui dépassent, à nu. Il y a là un danger immédiat pour les plus jeunes, notamment les enfants qui circulent à pied ou en vélo et passent à proximité de l'abris-bus.

Nous constatons également des inscriptions vulgaires et insultantes.

Selon la météo, une éternelle flaque d'eau et de boue s'est installée ici... malgré quelques cailloux livrés il y a quelques mois.

Quelle image pour les enfants de l'école maternelle/primaire ? Cela les aide-t-il à se projeter pour les années futures au cours desquelles, eux-aussi, viendront attendre le bus ici ?





→ **Recommandation FCPE** : remettre cette zone en état et changer totalement les 2abris-bus.

C. Rue des violettes

8. **Aucun passage piéton entre l'allée des Boutons d'or et la piste cyclable qui mène à l'école par la rue des Violettes**



→ **Recommandation FCPE** : matérialiser un passage piéton.

9. Un trottoir inachevé juste avant le dos-d'âne



Là encore, nous constatons qu'un trottoir non achevé a fini d'être tracé par les pas des enfants se succédant depuis des années sur cette portion de route qui permet d'emprunter le passage piéton pour rejoindre le trottoir d'en face (et donc l'école).

→ **Recommandation FCPE** : désherber la zone et finir le trottoir.

D. Parking de l'école et sa périphérie

10. Aucun passage-piéton entre la piste forestière et l'école

Par manque de place sur le parking de l'école, de nombreuses voitures se garent sur la piste forestière. Les enfants (et adultes, voire les poussettes) traversent ensuite...du mieux qu'ils peuvent !



→ **Recommandation FCPE** : créer un passage piéton qui irait du bord de la piste jusqu'au parking, en longeant le garage à vélo, pour rejoindre le trottoir devant l'école.

11. Aucun passage piéton entre le portillon et le trottoir de l'école

Lorsque les enfants entrent dans l'école par le portillon :

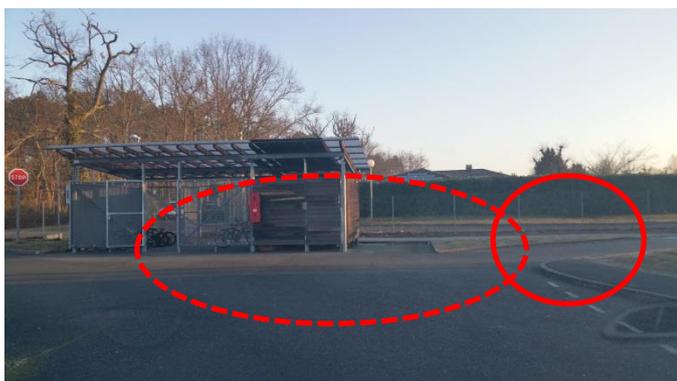
1. En vélo : ils garent leur vélo dans le garage à vélo mais ne peuvent pas, ensuite, rejoindre le trottoir de l'école via un passage piéton : il leur faut pourtant traverser le parking (sur quelques mètres).

→ **Recommandation FCPE** : là encore, il serait utile de matérialiser un passage piéton entre le portail de sortie des voitures et le garage à vélo puis le trottoir de l'école (zone pointillée sur la photo ci-dessous).

2. A pieds / poussette : idem, aucune liaison entre le portillon et le trottoir.

De plus, le trottoir de l'école ne comporte pas de bateau côté portillon : difficulté d'accès pour les personnes en fauteuil roulant ou les poussettes.

→ **Recommandation FCPE** : là encore, il serait utile de matérialiser un passage piéton entre le portail de sortie des voitures et le garage à vélo puis le trottoir de l'école. De plus, il faudrait créer un bateau au commencement du trottoir (zone rouge sur la photo ci-dessous).



12. Aucun passage piéton entre la rue des Bouvreuils et le parking de l'école



Pour accéder à l'école depuis la rue des Bouvreuils : il faut entrer par le portail de sortie des voitures sans aucun passage piéton !

→ **Recommandation FCPE** : créer un passage piéton qui rejoindrait le passage piéton le long du garage à vélo (cf. points précédents).

13. Aucun passage piéton entre l'allée des alouettes et la rue des bouvreuils



→ **Recommandation FCPE** : matérialiser un passage-piéton.

E. Accès par le Chemin de Mougnet

Cet accès à l'école est, de loin, le plus dangereux.

14. Aucun accès piéton entre le Centre ADIAPH et l'école

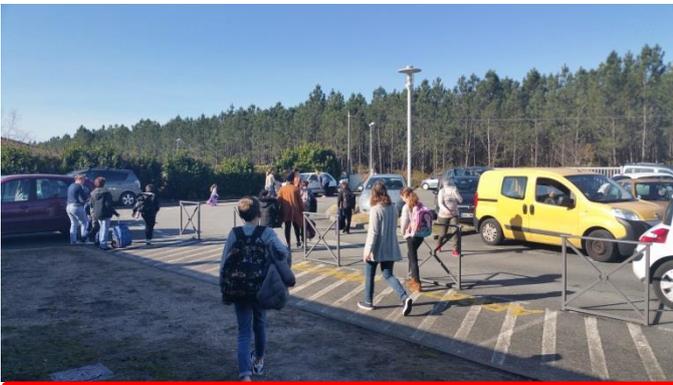
Le début d'un chemin piéton existe, qui longe le Chemin de Mougnet sur sa grande majorité mais qui s'arrête 50 mètres avant le centre ADIAPH ! A force d'avoir été emprunté par des dizaines de familles (ce chemin n'était fait que d'herbe à l'origine), on voit clairement un chemin marqué au sol. Il se termine le long d'un fossé, à l'entrée du centre ADIAPH. Ensuite, aucun passage piéton, aucun trottoir...

Ainsi, les enfants, les parents, les poussettes et les vélos circulent par mauvais temps dans la boue dans le meilleur des cas, ou directement sur la route.

→ Recommandations FCPE :

- « busage » à envisager pour une solution sur le long terme.
- **à court terme et à moindres frais** : matérialiser un chemin piéton / passage piéton entre le centre ADIAPH et l'école, qui entre dans le parking par le portail d'entrée des voitures, longe le côté droit, passage devant les places réservées et rejoint la zone zébrée côté entrée LPB élémentaire.





15. Des voitures stationnées sur le bas-côté

Par manque de places sur le parking de l'école, de nombreuses voitures se garent sur le long du Chemin de Mougnet, depuis le centre ADIAPH jusqu'à la piste forestière évoquée précédemment. Bien entendu, il n'existe aucun moyen ensuite de relier l'école à pied : ni passage piéton, ni chemin...





➔ **Recommandations FCPE :**

- long terme : agrandissement / extension du parking, changement des pratiques
- court terme : créer des passages-piétons au niveau des portails d'entrée des voitures, tel qu'évoqué précédemment. Ces solutions, peu onéreuses pour la commune, peuvent réellement et rapidement aider piétons et automobilistes à « co-habiter » en toute sécurité.

16. Un parking en sous-capacité

Constat :

Le mercredi 15/02/2017, la FCPE a compté 17 voitures garées sur le parking à 9h30...soit environ 25 % du parking occupé...en dehors des entrées et sorties massives des enfants/parents.



Aux « heures de pointe », inutile de compter le nombre de voitures garées hors du parking (route, piste forestière...) : les photos des points précédents parlent d'elles-mêmes. A noter, de plus, que le jour où les photos ont été prises, il faisait beau. Le nombre de voitures est bien supérieur lorsque le temps est moins clément.

→ **Recommandations FCPE** : la solution n'est peut-être pas seulement dans l'extension du parking de l'école. Pourquoi ne pas explorer les pistes ci-dessous et ainsi limiter l'engorgement du parking ?

1. Encourager les enseignants et le personnel de mairie à utiliser le parking sur le côté...voire les places dans l'allée des Violettes.
2. Encourager le co-voiturage : y compris chez les enseignants et personnel de mairie.
3. Barrières : retirer les barrières devant les bureaux des Directrices. En effet, cette mesure totalement dérisoire ne garantit en aucun cas la sécurité de nos enfants (mesure pour VIGIPIRATE ?).
4. Dépose-minute : créer un dépose-minute, pour les parents déposant leurs enfants à LPB élémentaire. Par exemple, pourquoi ne pas baliser les dernières places le long du trottoir devant l'école maternelle ?
5. Enfants de maternelle : ne pas exiger des parents de venir avec leurs enfants dans l'école, par exemple pour les grandes sections. Cette mesure limiterait la durée de stationnement de nombreux parents.
6. Un meilleur accès piéton / vélo depuis le Chemin de Mougnet permettrait à certains parents de laisser leur enfant venir seul, sans voiture.
7. Organiser/encourager la création de « pédibus » et/ou « vélibus » pour limiter le nombre d'enfants venant en voiture et rassurer aussi les parents. Des associations telles que le « Réseau Mille pattes » peuvent accompagner les communes dans cette démarche³.

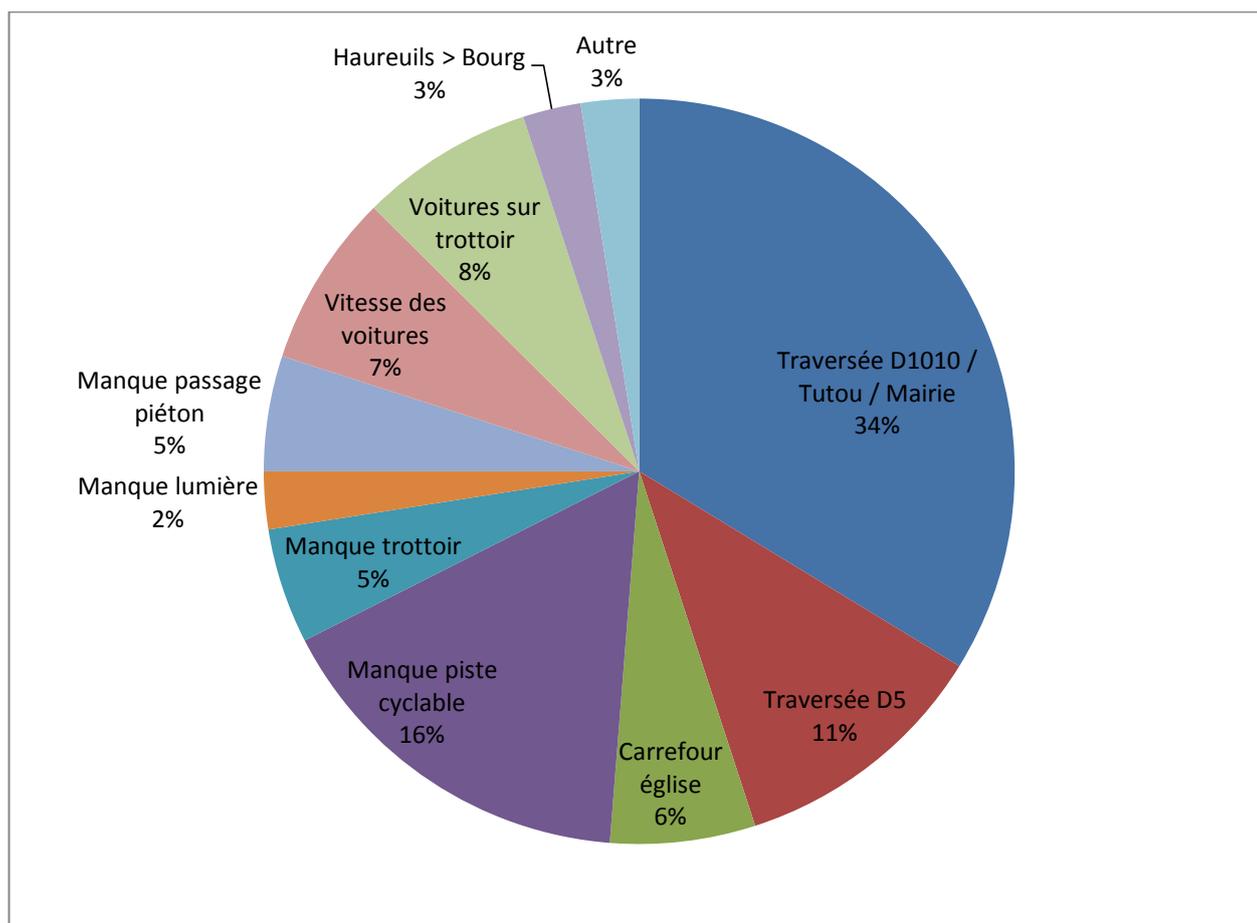
³ <http://www.reseaumillepattes.org/pedibus/commentcreerpedibus>

ECOLE ELEMENTAIRE MICHEL BALLION

Concernant l'accès à l'école M. Ballion, la FCPE a identifié plusieurs zones à risque :

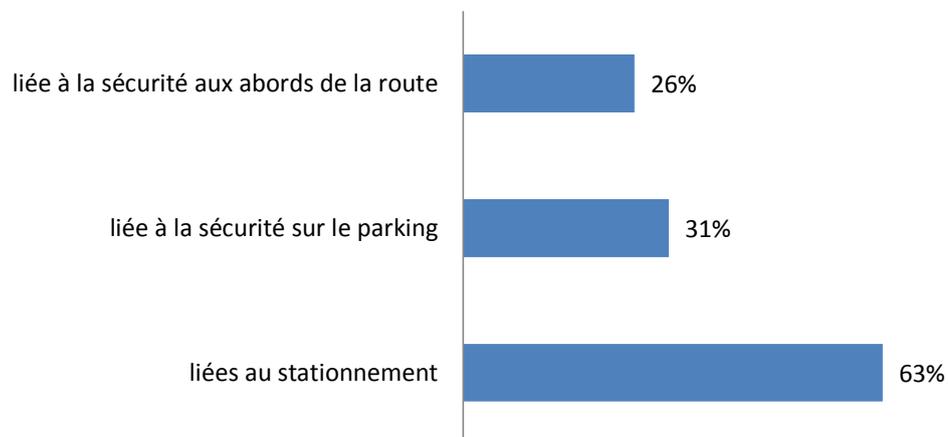
- A. Zone Chemin de Tutou vers la D1010
- B. Zone Chemin de la poste
- C. Zone feux tricolores du centre bourg
- D. Zone Allée des Pins

Synthèse du questionnaire pour Ballion

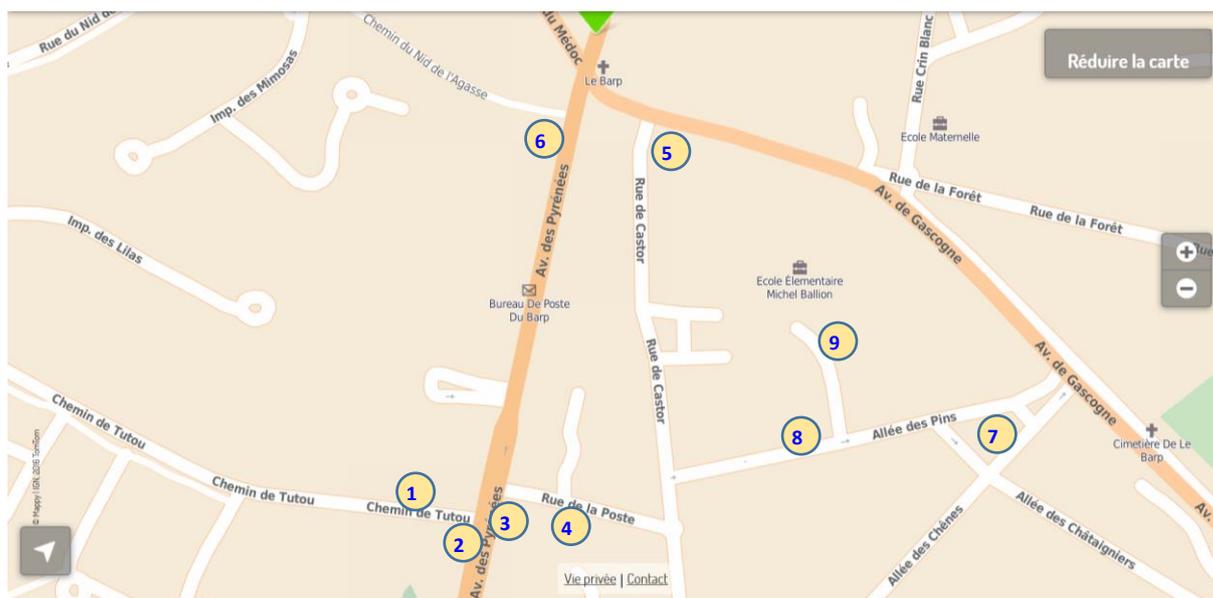


Concernant les difficultés rencontrées par les parents qui amènent leurs enfants à l'école en voiture, voici les principales difficultés :

Ecole Ballion



Zones à risque repérées sur le trajet Domicile – Ecole Ballion :



A. Zone Chemin de Tutou vers la D1010

1. Une zone sans trottoir, sans piste cyclable et non éclairée (prise des photos vers 8h15 en février)
En période hivernale, les piétons sont difficilement repérables au bord de la route.



En l'absence de trottoir, les piétons doivent contourner tant bien que mal le véhicule garé au bord de la route.



Le passage piéton est disposé en bout de rue. Les voitures arrivant du centre bourg et prenant le chemin de Tutou découvrent au dernier moment dans le virage, le passage piétons non annoncé et les piétons qui traversent dans cette zone non éclairée.



➔ **Recommandations FCPE :**

- Un éclairage de la zone.
- des trottoirs des deux côtés
- un passage piéton plus éloigné de l'intersection avec la D1010.

2. Traversée de la D1010 en débouchant de chemin de Tutou :

Pas de trottoir au niveau du passage piéton (des deux côtés) dans une zone où des voitures sortent à vitesse excessive du bourg.



➔ **Recommandations FCPE :**

- Un système pour faire ralentir ou arrêter les voitures pour la traversée des piétons (chicanes, radar pédagogique, feu commandé par les piétons).
- Un éclairage de la zone.
- Des trottoirs des deux côtés
- Une meilleure signalisation du passage piéton (panneau clignotant)

3. Zone sortie du bourg vers belin sur la D1010 :

Absence de trottoir dans une zone où les véhicules arrivent à vitesse excessive sur la D1010.





➔ **Recommandations FCPE :** des trottoirs des deux côtés

B. Zone Chemin de la poste

4. Absence de trottoir des deux côtés de la rue

Zone mal éclairée.

Si elles le peuvent les voitures se déportent pour s'éloigner des piétons...



➔ **Recommandations FCPE :**

- Un éclairage de la zone.
- Des trottoirs des deux côtés

C. Zone feux tricolores du centre bourg

5. Traversée de l'avenue du Médoc direction Saucats. Pour accéder ou en venant de la piste cyclable débutant devant l'église : trottoir étroit dans l'angle pour un vélo

Absence de repérage de traversée d'enfants sur ce trajet vers l'école



➔ Recommandation FCPE :

- mise en place d'une signalétique indiquant la traversée d'enfants
- aménagement d'un trottoir adapté à la traversée des vélos pour accéder au passage piétons qui mène à la piste cyclable.

6. Traversée de la D1010 au niveau du feu

Absence du feu piétons.



→ **Recommandation FCPE** : mise en place d'une signalisation pour les piétons.

D. Zone Allée des pins

7. Allée des Pins, allée des Chataigniers, avenue de Gascogne

Traversée cyclistes mal repérée sur l'allée des Pins pour les automobilistes.
Seule traversée possible pour les piétons dans cette portion de rue.



→ Recommandations FCPE :

- une meilleure signalisation de la traversée de la piste cyclable
- un passage-piétons.

8. Zone Croisement allée des Châtaigniers, allée des Chênes :

Absence de passage-piéton sur les 4 branches du croisement qui est sur le chemin des écoliers du quartier et permettant l'accès aux quelques places de parking.



➔ Recommandations FCPE : marquage de passages-piétons

9. Allée des Pins devant l'entrée du cul de sac de l'école :

En période d'entrée et de sortie d'école : les véhicules sont garés sur le trottoir d'accès à l'école. Les piétons circulent juste à côté en évitant les portières qui s'ouvrent.



➔ **Recommandations FCPE :**

- Changement de côté du parking pour privilégier les voitures garées contre et non pas sur le trottoir donnant accès au cul de sac d'accès à l'école

10. Parking devant le portail de M. Ballion :

Véhicules non riverains stationnant en zone interdite et garé « sur le trottoir » en période de sortie d'APS en fin d'après-midi



➔ **Recommandations FCPE :**

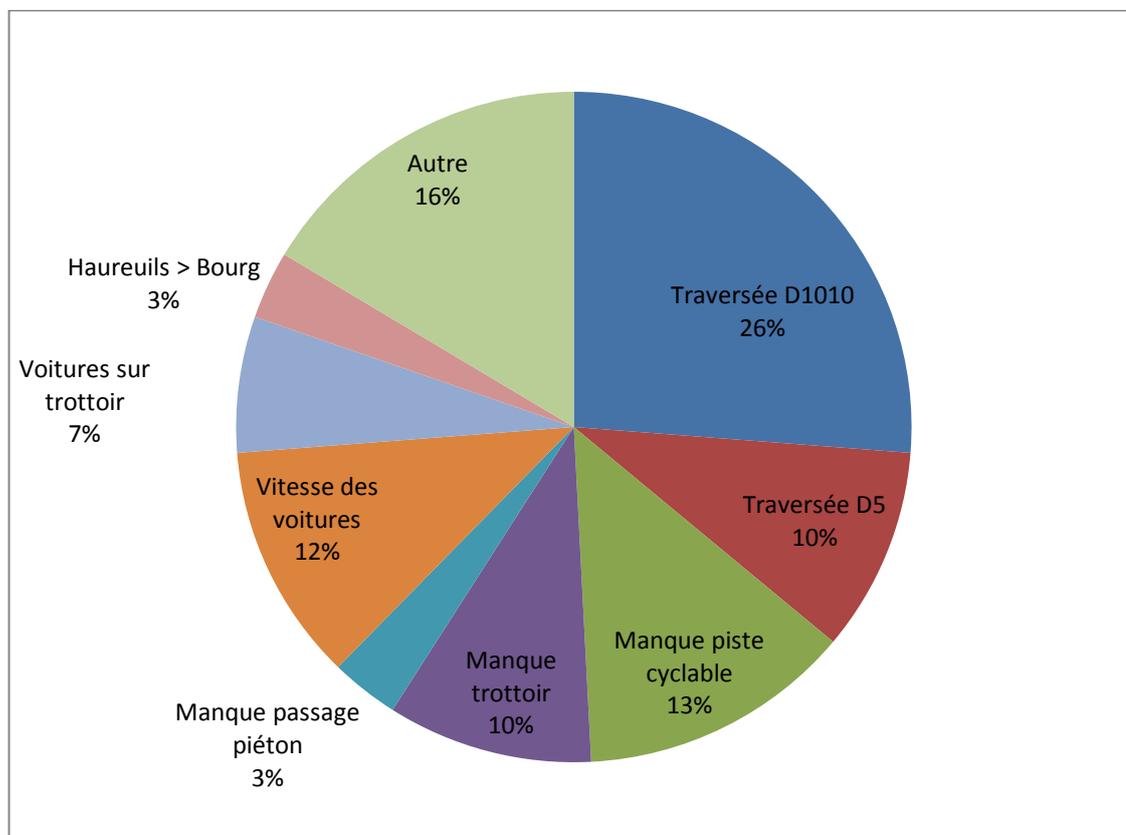
- Verbalisation
- Mise en place d'une véritable barrière, actionnable par les riverains et autres besoins spécifiques pour l'accès à l'école

ECOLE MATERNELLE LES LUTINS

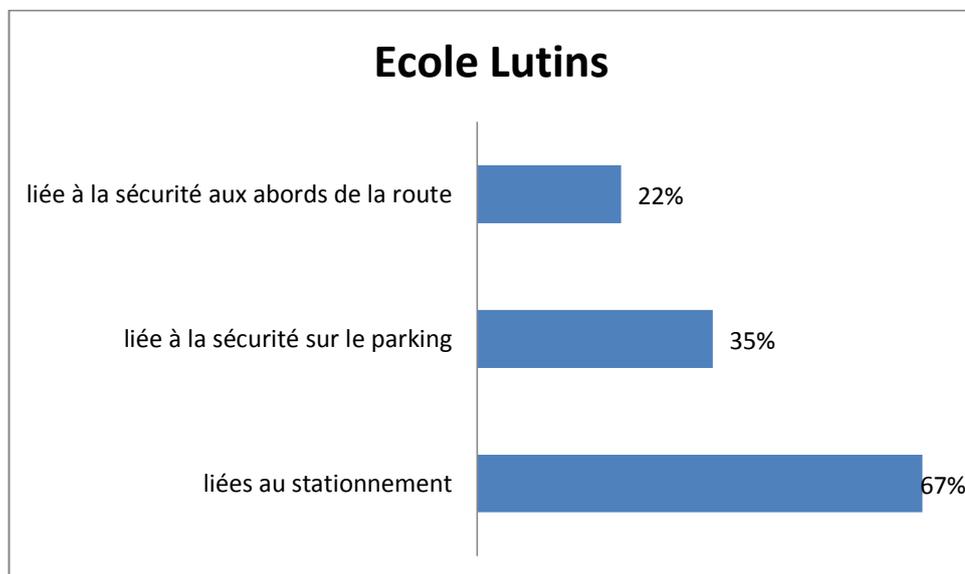
Outre les problèmes de traversée des axes principaux du Barp, de la vitesse excessive des voitures, il ressort de l'analyse que l'accès à l'école des Lutins manque de pistes cyclables, de trottoirs (dans la rue de la forêt étroite en double sens).

Le parking est une zone à risque du fait de voitures garées sur les trottoirs à l'heure d'affluence ou du manque de délimitation du trottoir entre la haie et le nez des véhicules (voir photo ci-dessous).

Synthèse du questionnaire pour Les Lutins



Concernant les difficultés rencontrées par les parents qui amènent leurs enfants à l'école en voiture, voici les principales difficultés :

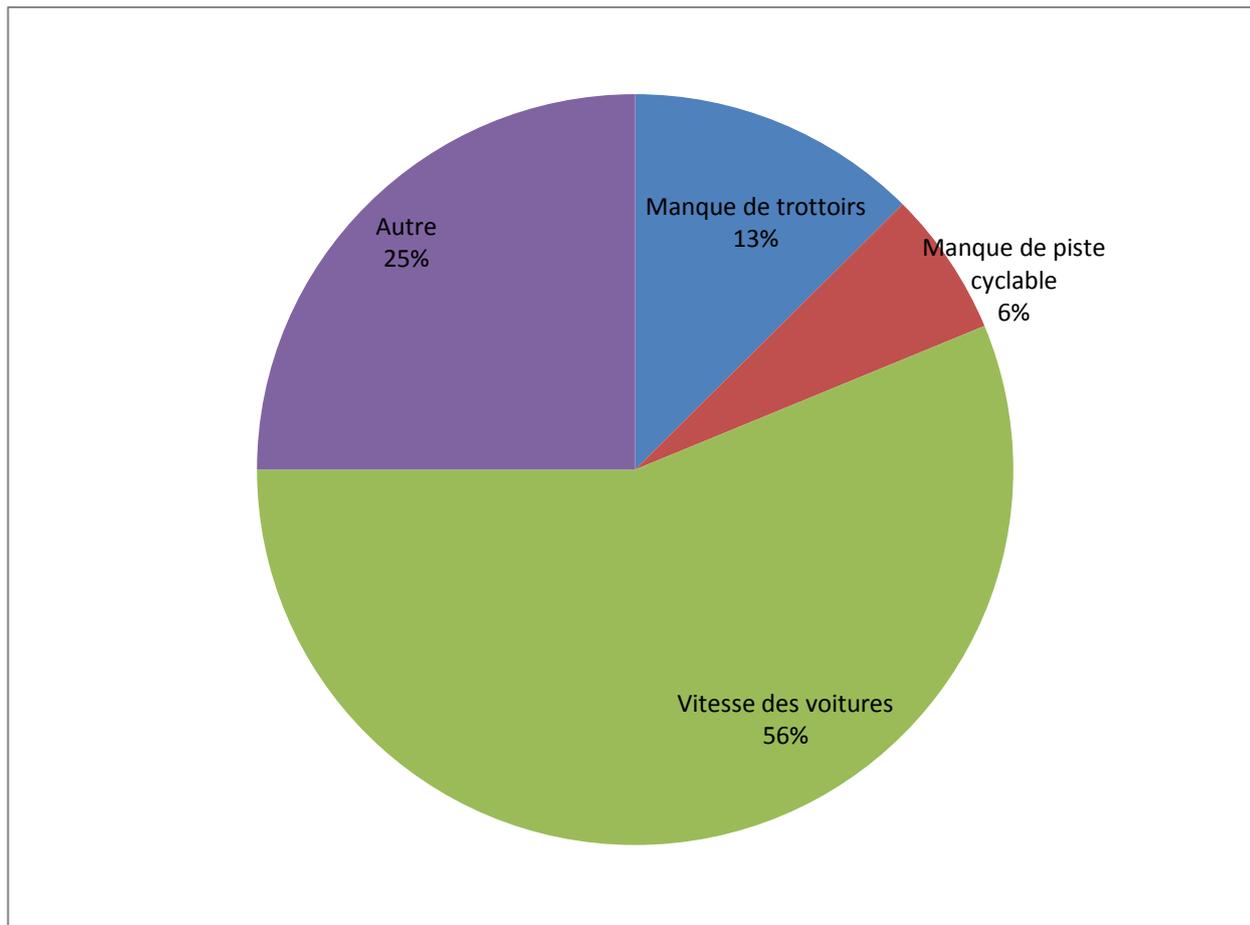




Et encore, la haie est taillée...

➔ **Recommandation FCPE** : mise en place d'obstacles (plots ou autres) pour empêcher les débordements des nez de voitures sur le trottoir

Synthèse du questionnaire pour Haureuils



Le manque de voies douces entre Haureuils et le centre bourg (piste cyclable, trottoir) ainsi que la vitesse excessive des automobilistes relevée par les parents ne permettent pas aux écoliers d'accéder à l'école à vélo.

Un manque de trottoir devant l'école et de lumière dans certains quartiers (Douence par exemple) ne permettent pas d'assurer la circulation des écoliers en sécurité en cas de faible luminosité.

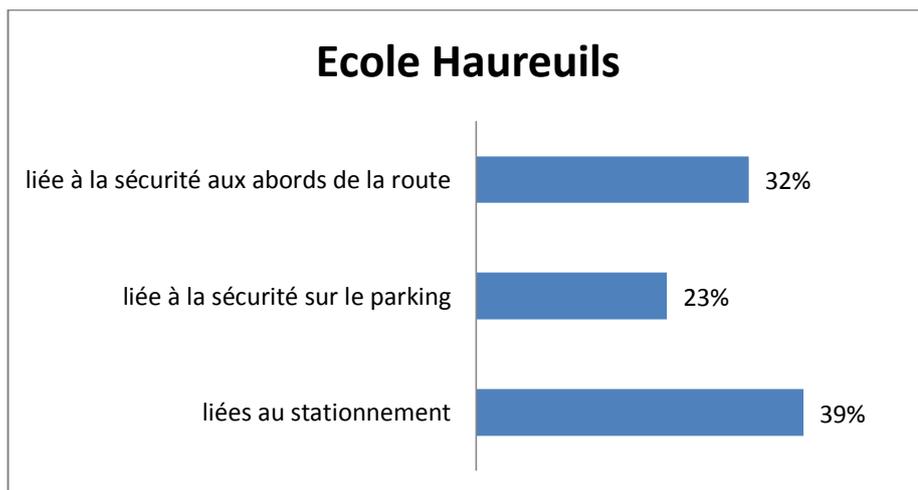
Le passage-piéton sur l'Avenue d'Haureuils est une zone dangereuse du fait de la vitesse des automobilistes. Il est dans une zone sans trottoir et inondée en cas de pluie.

Le parking ne permet pas au bus et aux piétons de cohabiter en toute sécurité (le bus se gare au même niveau que le passage piéton).

Cf. les photos en suivant.



Concernant les parents qui amènent leurs enfants à l'école en voiture, voici les principales difficultés rencontrées :



CONCLUSION

Les éléments constatés par les parents d'élèves de la FCPE, associés aux éléments ressortant de l'enquête menée auprès des familles barpaises démontrent un réel problème de sécurité et d'accès aux écoles du Barp.

Dans une commune en plein essor comme Le Barp, il est urgent de mener des actions pérennes et également inscrites dans un développement durable. L'usage excessif des voitures, alors que la plupart des familles habitent à moins d'1 km de leur école, peut être limité si la commune s'attache à :

- Sécuriser les accès (passages piétons, feux tricolores, trottoirs, pistes cyclables...),
- Mettre en place des actions collaboratives pour aider les familles à privilégier vélo ou déplacements pédestres.

La FCPE Le Barp se tient à la disposition de l'équipe municipale et de l'ensemble des acteurs concernés afin d'envisager les solutions à mettre en place ensemble, pour le bien-être des enfants et de leurs accompagnants.





Questionnaire Sécurité trajet domicile-école

Nous sommes en train de monter un dossier concernant la sécurité aux abords des différentes écoles de notre commune. Ce questionnaire va nous permettre d'évaluer vos attentes et vos besoins, notamment concernant le trajet à pied/vélo du domicile à l'école.

Merci de remettre ce questionnaire à l'enseignant de votre enfant avant le2017

École concernée : LPB Mater LPB Elem Ballion Les Lutins Hauteuils

Nombre d'enfants scolarisés au Barp :

Classe(s) de votre (vos) enfant(s) : PS MS GS CP CE1 CE2
 CM1 CM2

1. **A quelle distance de votre domicile se situe l'école ?**
 0 - 250m 250 - 500m 500 - 750m 750 - 1km + de 1km
2. **Quelle rue ou quel quartier habitez-vous ?**
3. **Combien de temps mettez-vous pour faire le trajet à pied ou à vélo?**

4. **En général comment se déplace(nt) votre (vos) enfant(s) pour aller à l'école ?**

	Garderie Matin	8h20	Midi	16h	Garderie soir
A pied					
A vélo					
En voiture					

5. **Rencontrez-vous des difficultés en accompagnant votre (vos) enfant(s) en voiture ?** Aucune Liées au stationnement Sécurité sur le parking
 Sécurité aux abords de la route Autres

6. **Pour quelle(s) raison(s) votre enfant ne vient jamais (ou peu) à l'école à pied ?**

- L'école est sur le trajet de votre travail Il ne veut pas
 Il a un frère ou une sœur en maternelle Il est trop jeune
 Votre domicile est trop éloigné de l'école A cause des dangers sur le trajet
 Autres

7. **Si vous venez (ou revenez) à pied à l'école, est-ce que vous accompagnez d'autres enfants que les vôtres ?** Oui Non

Si oui, lesquels ? Enfant d'ami/de voisin Enfant gardé

8. **Si votre enfant va à l'école à pied, est-il accompagné par un autre adulte que vous ?** Oui Non

Si oui, lesquels ? Voisin Nounou Grands-parents Autre

9. **Si des travaux ou aménagements étaient réalisés sur le trajet entre votre domicile et l'école pour améliorer la sécurité, accompagneriez-vous votre enfant ou le laisseriez-vous aller seul à l'école ou (à pied ou à vélo) ?** Oui Non

10. **Selon vous, quelles sont les zones dangereuses sur votre trajet domicile/école ?**

11. **La mise en place d'un « bus pédestre » (ramassage scolaire à pied avec arrêts et horaires encadré par des parents bénévoles) vous intéresserait-il pour accompagner vos enfants à l'école et ainsi limiter l'usage de la voiture ?** Oui Non

12. **La mise en place d'un système de co-voiturage vous intéresserait-il ?**
 Oui Non

Contacts: Laure Charvin 06.20.53.76.59
 Elise Lemaire 06.61.73.39.80
 parents-fcpelbarp@googlegroups.com